

A l'attention des élus du Conseil Municipal de la Ville de Molières-sur-Cèze

A Molières-sur-Cèze, le 20.07.2022

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes cordialement invité(e) à assister au Conseil Municipal qui aura lieu le Mardi 26 Juillet 2022 à 19h00. La réunion du Conseil Municipal se déroulera dans la salle de la Rotonde *.

Je vous prie de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments,

Florence BOUIS

Maire de Molières-su

ORDRE DU JOUR CM 26.07.2022

(Sous réserve de modification)

- . Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 Juin 2022
- . Lecture des arrêtés pris sur la période du 20 Juin au 26 Juillet 2022

Délibérations

- 1. ECOLE: Tarif Cantine année scolaire 2022/2023
- 2. ECOLE: Navette scolaire
- 3. EAU : Contrat de Rivière signature de la convention avec Agence de l'Eau
- 4. BUDGET: Décision modificative budget communal
- 5. BUDGET: Décision modificative budget eau et assainissement
- 6. URBANISME: Lettre d'intention programme Petites villes de demain

*En application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les mesures suivantes sont de nouveau en vigueur depuis le 10 novembre 2021 jusqu'au 31 juillet 2022 : possibilité de réunion de l'organe délibérant en tout lieu ; possibilité de réunion de l'organe délibérant sans public ou avec un nombre limité de personnes présentes ; possibilité de réunion par téléconférence ; fixation du quorum au tiers des membres présents ; possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs.